

COMPTE-RENDU SOMMAIRE de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 17 juin 2010, à 20 H30, sous la présidence de Monsieur Luc DUFOUR, Maire

Absent excusé : M. GUERARD pouvoir à B. LEMAGNEN

Secrétaire de séance : S. CORBET

Locaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM)

La commune se déclare être intéressée par les anciens locaux de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) situés sur la commune de Gonneville, à proximité immédiate de l'aérodrome.

Aménagement logements de la mairie

Suite à l'attribution des lots aux entreprises pour les travaux d'aménagement des logements de la mairie, l'entreprise BERNARD, qui n'a pas été retenue pour le lot n°1 de maçonnerie, a demandé à connaître les motivations du choix pour l'entreprise retenue.

Bâtiments communaux / Travaux

Le Conseil Municipal retient les devis de l'entreprise LEBLOND, de Gonneville :

- pour la fourniture et la pose d'un faux plafond à la cantine scolaire et la mise en place d'un point éclairage en retenant également les plus-values pour les matériaux « eurocoustic » en épaisseur de 40 et la laine de verre au-dessus de l'ossature en 240 mm, soit un total de 7 595 € 50 HT.
- pour le remplacement des menuiseries en pignon de la cantine scolaire ainsi que la porte de service de l'arrière cuisine, pour un coût total de 3 027 € 40 HT.
- pour la fourniture et la pose d'un abri en bois pour le logement communal de l'ancienne poste pour un coût de 1 490 € 60 HT.

Parcelle C 757

Une proposition d'achat sera faite à la propriétaire de la parcelle C 757 contiguë aux bâtiments communaux : groupe scolaire et mairie.

Commune de Saint-Pierre-Eglise / Cantine scolaire

Des travaux de mise aux normes doivent être effectués à la cantine et aux cuisines du collège Gilles de Gouberville. Ces locaux sont utilisés également pour la restauration des élèves des écoles primaires de Saint-Pierre-Eglise.

La commune de Saint-Pierre-Eglise demande une participation financière des communes de résidence au prorata du nombre de rationnaires.

Voirie communale et départementale

- Voirie communale : Divers travaux ont été effectués sur la voirie communale :

- des buses ont été posées : sur la route du Hameau Valognes (La Brèche Carrée), à la Haye de Digosville ;
- une traversée de route a été effectuée au Hameau Pinabel ;
- les travaux sur le parking de la poste sont achevés.

D'autres travaux doivent être effectués très prochainement : extension d'un relais à la Porterie, busage aux Ecrivains.

Tous ces travaux ont été réalisés par l'entreprise GALLIEN.

- Voirie départementale / Travaux Hamel es Ronches :

Les travaux de mise en sécurité sont presque achevés. Reste à effectuer : les plantations, la pose des panneaux pour « passage piétons ».

Des boîtes aux lettres « cidx » devront être installées par la Poste en deux endroits du Hamel Es Ronches.

Il est rappelé que les voitures doivent se garer sur le parking nouvellement créé. Les interstices entre les parterres sont réservés aux piétons.

Informations et interventions diverses :

- Urbanisme : depuis le 20/05/2010, ont été déposés en mairie : 3 demandes de certificat d'urbanisme, 1 permis de démolir, 1 déclaration préalable.

La commission d'urbanisme se réunira le 25/06/2010 pour étudier ces nouvelles demandes.

- Syndicat d'Alimentation en Eau Potable : une réunion est prévue le 28/07/2010 afin de faire le point sur les travaux à Saint-Pierre-Eglise qui débiteront au mois de septembre prochain.

- Commission communale « Environnement » : La commission communale « environnement » s'est réunie le 14/06/2010 et a effectué une inspection de tous les lavoirs de la commune : 5 lavoirs seront à restaurer.

- Commission communale « Bulletin » : réunion le 22/06/2010 afin de finaliser le n° 19 du Gonnevillais qui paraîtra début juillet.

- La chorale de l'école fera une représentation à l'Eglise de Gonneville le dimanche 27/06/2010.

- La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au jeudi 19 /08/ 2010.

Le secrétaire de séance :
S. CORBET

Pour extrait conforme, le 23/07/2010
Le Maire :
L. DUFOUR

